



MAIRIE DE GABIAN
Département de l'Hérault

0 4 3 / 2 0 2 1

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le sept juillet à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

Présents : BOUDET A - BOUTES F - FOREZ D - GALZY I - GROUSSET E - LABROUSSE M - LOPEZ Ch - PAILLES S - ROUSSET A

Procuration : BERTHOMIEU Michel à LOPEZ Chantal - DE BARROS Claudy à BOUTES Francis - DEMARAIS Christelle à FOREZ Daniel - ISARN Pierre à LAVIT Frédéric - SOULIÉ Christophe à BOUDET André

Secrétaire de séance : FOREZ Daniel

43/2021 - Attribution d'une subvention à l'Association « Eco-collège de Roujan » - Année 2021

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier qu'il a reçu de l'association « Eco-collège de Roujan » sis 300 avenue de Caux - 34320 ROUJAN relatif à l'attribution d'une subvention ayant pour but d'agir en faveur de la préservation de l'environnement et de la cause climatique.

Il explique que cette association s'inscrit dans une démarche éducative à venir rencontrer les citoyens de Gabian et des villages environnants pour œuvrer en faveur du développement durable et de la sensibilisation au dérèglement climatique autour d'actions pédagogiques.

Il demande au Conseil de bien vouloir donner son avis.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

AUTORISE Monsieur le Maire à verser la somme de cent Euros (100 Euros) en faveur de cette association.

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2021

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire
BOUTES Francis

